



IV^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES
MONACO ET LA MÉDITERRANÉE

Le patrimoine méditerranéen

PATRIMOINE CULTUREL
NATUREL ET SUBAQUATIQUE
POUR UN DÉVELOPPMENT DURABLE
EN MÉDITERRANÉE

ACTES

MONACO 2007

Association Monégasque pour la Connaissance des Arts

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE SOUS-MARIN EN LIBYE

Longtemps méconnu, le patrimoine archéologique sous-marin de la Libye suscite un intérêt grandissant depuis un peu plus d'une vingtaine d'années. Cet intérêt reflète la naissance d'un type de recherche archéologique original, en Libye comme dans les autres pays méditerranéens.

C'est dire que la découverte du patrimoine archéologique sous-marin de la Libye épouse l'histoire de l'importance sans cesse mieux reconnue du patrimoine archéologique sous-marin de la Méditerranée. Ici comme ailleurs, des découvertes fortuites ouvrirent la voie, comme, par exemple, l'action de pêcheurs italiens qui, en 1937, sortirent de la mer un trésor de monnaies de bronze du début du IV^e siècle après J.-C. à Mellita, un peu à l'ouest de Sabratha. Ce fut le premier des fameux trésors maxentiens ensevelis en Tripolitaine lors de l'action de Maxence contre les Tripolitains accusés d'avoir embrassé la cause de l'usurpateur Domitius Alexander à Carthage. Ce trésor est actuellement conservé au musée de Sabratha. Ainsi commença à se développer la prescience de ce que les fonds sous-marins libyens pouvaient apporter à notre information.

Mais la véritable recherche ne devait débiter que bien plus tard, à partir de 1960, avec la mission de l'Université de Cambridge à Apollonia de Cyrénaïque sous la conduite de Nicholas Flemming qui joua un rôle véritablement pionnier. Cette recherche marqua le début d'une étude systématique et scientifique qui permit de dresser un premier plan des installations portuaires submergées d'Apollonia, installations d'autant plus intéressantes qu'elles ont été protégées du fait du fort mouvement de subsidence qui a affecté cette portion du littoral libyen depuis deux mille ans. La quasi-totalité du port antique est sous les eaux, à l'exception de neuf loges de navires partiellement émergées, et dont la vue a pu donner une idée de ce qui attendait les chercheurs, d'autant plus méritants que le matériel Cousteau-Gagnant alors en usage n'en était qu'à ses débuts.

Sans rappeler toutes les étapes de la recherche poursuivie depuis le début de la seconde moitié du XX^e siècle, je voudrais examiner tour

à tour le cas du patrimoine de Leptis Magna et celui d'Apollonia de Cyrénaïque, avant d'aborder le cas de quelques types de découvertes spécifiques.

Leptis Magna se trouve à 120 km à l'est de Tripoli, la capitale du pays ; cet *emporion* est sans conteste le site archéologique majeur du pays, et l'un des sites les plus riches et les plus spectaculaires du patrimoine archéologique sous-marin. Or, paradoxalement, la recherche y débuta tardivement, pour deux raisons. La première est que le port sévérien, qui couvre plus de 10 hectares, était ensablé depuis l'Antiquité tardive, et que l'on jugeait inutile d'entreprendre des travaux sous-marins. La deuxième raison tient au fait que les fonds au large du port étaient négligés par suite d'une erreur d'interprétation remontant aux grandes fouilles, de 1920 à 1940. Des explorateurs du XIX^e siècle avaient bien vu des restes de structures au fond de la mer ; notamment des Britanniques qui dressèrent des cartes des côtes de l'ensemble du globe dans les années qui suivirent l'écroulement de l'empire napoléonien. La marine britannique observa alors l'existence de vestiges submergés. Mais cela resta sans suite, car les officiers britanniques avaient d'autres buts et les fouilleurs italiens des années 1920 et suivantes, connaissaient cette donnée, mais ils ne la confirmèrent pas à une époque où l'observation optique depuis le rivage était seule possible, à défaut de toute investigation sous-marine. Ce fut le cas du célèbre archéologue et historien Pietro Romanelli qui entreprit des recherches sur le site dès 1921 et qui publia en 1925 la première monographie scientifique de Leptis Magna. Il concluait à l'inexistence de structures submergées, et l'autorité dont son travail était par ailleurs justement revêtu stoppa toute démarche ultérieure. Certes, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un journaliste italien, installé à Tripoli, fit à nouveau état de vestiges sous-marins à Leptis Magna, mais la brève note qu'il publia dans une revue de culture de Tripoli en 1954 ne retint pas l'attention de la communauté scientifique.

Ayant eu connaissance des éléments plutôt minces du dossier alors que les autorités archéologiques libyennes m'adressèrent en 1986 une demande d'intervention sous-marine, je jugeai qu'il fallait procéder à un nouvel examen de la situation, et ce fut le début des travaux de la Mission archéologique française à Leptis Magna, travaux qui s'étendirent de 1986 à 1995, à raison de trois semaines par an.

Dès la première campagne sur le terrain, en 1986, il apparut clairement qu'il existait des restes importants d'un môle complètement submergé au droit du môle oriental du port encore visible. Ce môle s'étendait sur 150 m de longueur, et se terminait par une barre



FIG. 1. — Le port primitif de Leptis Magna à l'embouchure du wadi. État néronien (milieu 1^{er} siècle après J.-C.) remis en eau lors de l'inondation de 1987.

transversale qui lui conférait grossièrement la forme d'un T. De ce fait, l'allure du port était totalement transformée, et son agencement devait être entièrement revu. Les archéologues qui avaient jusque-là traité du port jugeaient non sans raison que son accès orienté vers le nord-est entraînait fatalement la formation d'une barre de sable qui rendait l'entrée difficile, voire impossible. Le port sévérien aurait été alors un échec retentissant, encore que l'état d'achèvement des quais et des magasins fût difficilement explicable : pourquoi les Anciens auraient-ils conduit à leur terme des travaux qui, très tôt, auraient dû être jugés inutiles ?

Bien au contraire, les travaux sous-marins de la Mission française ont montré que le port polygonal aujourd'hui ensablé était précédé d'un avant-port qui s'ouvrait au nord-ouest et rendait l'accès au bassin intérieur tout à fait sûr. Le port sévérien a donc servi, et seule faisait problème la faiblesse des fondations du môle jeté sur des fonds évidemment non consolidés, par 15 m de profondeur en moyenne, sans qu'il soit techniquement possible d'établir des batardeaux. Ce môle insuffisamment fondé devait donc se disloquer au bout de quelques décennies, et rendre cette fois l'accès au bassin intérieur, aléatoire. De plus, l'absence d'entretien du système de drainage du bassin intérieur, et les alluvions du *wadi Lebda* firent leur

œuvre. Le bassin intérieur du port se colmata largement au cours de l'Antiquité tardive, rendant inévitable le déclin des activités portuaires, et donc celui de la ville tout entière, déclin que d'autres causes contribuèrent encore à accélérer.

A l'extrémité orientale du pays, sur la côte du Djebel Akhdar, nous rencontrons une autre problématique avec le port de Cyrène, nommé Apollonia au II^e siècle avant J.-C., puis Sôzousa à partir du milieu du V^e siècle après J.-C., d'où le nom moderne de Susa. Les recherches, entreprises par la Mission archéologique française en 1986 et poursuivies depuis lors, ont révélé un port antique à l'évolution complexe, poumon d'une des grandes métropoles de la Méditerranée grecque et romaine, Cyrène.

Les données sont ici complètement différentes de celles qui prévalaient en Tripolitaine. Alors que le littoral tripolitain est resté dans l'ensemble très stable, la côte de Cyrénaïque a beaucoup évolué du point de vue géomorphologique durant la période historique. Un fort mouvement de subsidence est observable. Nous n'avons pas ici à en analyser les causes — mouvement tectonique du Djebel Akhdar ou réajustement provoqué par la hausse des eaux de la Méditerranée à la suite de l'ouverture du détroit de Gibraltar, ou combinaison de ces deux causes majeures. Le site d'Apollonia (nom que je retiendrai par commodité) est donc aujourd'hui submergé au tiers, et le port a entièrement disparu sous les eaux. En observant les traces laissées par des organismes marins sur les quais au niveau du clapot, il a été possible de chiffrer très exactement à 3,80 m l'enfoncement du site depuis deux mille ans, avec une marge d'erreur que de nombreuses observations permettent de fixer à 10 cm au maximum. Le phénomène était déjà en cours lors de l'arrivée des Grecs, au VII^e siècle avant J.-C. Il ne s'agit pas là du résultat d'un séisme, mais plutôt l'effet d'un mouvement lent et difficilement perceptible pour l'homme, à raison d'un ou deux centimètres par an.

Ce fait a eu des conséquences considérables. Le port de la période grecque précédant le II^e siècle avant J.-C., représente pour nous le premier état connaissable de la période historique. Les îlots aujourd'hui observables à l'état de récifs constituaient alors une langue de terre rattachée au continent du côté de l'ouest. De plus, une langue de terre partait de la côte pour rejoindre en son centre la première, dessinant deux bassins indépendants. Le bassin occidental ouvrait au nord par une large passe naturelle qui recoupait cette langue de terre. Le bassin oriental s'ouvrait largement vers l'est, et cela créait un port à deux bassins indépendants permettant un accès d'Apollonia par tous les types de vents.



FIG. 2. — Hermès en bronze trouvé dans le port d'Apollonia par la Mission française.
Hauteur : 29 cm. Début du 1^{er} siècle après J.-C.

Ce premier état du port dut se dégrader par suite de l'accentuation du phénomène de subsidence. La langue de terre qui protégeait le bassin occidental devait donner des signes de faiblesse et se trouver assez souvent submergée parce que trop basse. Il devint nécessaire de fermer l'ouverture nord du port ouest, en jetant dans la mer de gros blocs de pierre. Du coup, le bassin occidental n'aurait plus eu d'accès. Pour le rendre accessible, les Anciens forèrent un canal à travers la langue de terre médiane. Ce canal aujourd'hui submergé est encore repérable, et fait l'objet d'un sondage qui a démontré que le fond du canal est taillé de main d'homme : la trace des outils est encore visible, outils qui servirent à réaliser un batardeau, éliminé après achèvement du creusement. Ce canal était gardé par deux tours reliées au système de remparts réalisé dans la deuxième moitié du II^e siècle avant J.-C., et il est permis de penser que le port ouest pouvait être fermé par une chaîne, au besoin. Donc, le bassin occidental du port pouvait être défendu, tandis que le bassin oriental était plus ouvert, hors du système fortifié d'Apollonia.

Cette situation dut prévaloir jusqu'à la période tardive, soit au V^e siècle après J.-C. Entre temps, la dégradation des conditions naturelles avait dû s'accélérer. Et les Byzantins en tirèrent la conclusion. La langue de terre qui délimitait au nord le bassin occidental avait pratiquement disparu, et le canal reliant les deux parties du port devait aussi souffrir de la dégradation avancée de la langue de terre qui séparait les deux bassins. Le canal fut donc comblé en y jetant un matériel hétéroclite : moellons, cippes, fragments architectoniques. Un *tremissis* d'or de l'empereur Anastase trouvé lors de la fouille de ce canal donne le terminus *post quem* de ces travaux (vers 500 après J.-C.). La partie centrale de la protection du port du côté du large était devenue une île, qui fut progressivement démantelée et qui servit de carrière pour la ville tardive. Du côté de l'est, la partie rocheuse la plus éloignée à l'orient devenait un îlot indépendant. Peu à peu, le port prenait l'aspect qu'il devait conserver jusqu'au siècle dernier. Tel était l'état délabré de ce qui fut d'abord le port de Cyrène et celui de Sôzousa, capitale de la province de Libye Pentapole depuis le milieu du V^e siècle après J.-C. Cela explique que, lors de la conquête arabe de 642, les Byzantins se replièrent sans chercher à résister, pour se regrouper plus à l'ouest, à Taucheira, ultime centre de la Libye byzantine. Ainsi se concluaient treize siècles de la vie d'Apollonia, qui ne joua plus aucun rôle dans la vie de la Libye arabe.

Si le patrimoine sous-marin de la Libye fait progresser notre connaissance de ce que fut un équipement majeur de ses ports, il contribue aussi à enrichir notre connaissance du matériel, qui ne provient plus uniquement de recherches terrestres. Dans le domaine



FIG. 3. — Plan de la ville et du port d'Apollonia. Le trait gras souligne le tracé du rivage entre le VII^e et le II^e siècle avant J.-C.



FIG. 4. — Solidus d'or de l'empereur Constantin II (642-668 après J.-C.) découvert par la Mission française dans le port d'Apollonia en 1986.

de la céramique, les ports ont livré un riche matériel, que ce soit dans les bassins, sur les coques d'épaves coulées à Apollonia, ou dans les zones de décharges qui précèdent l'entrée des ports. A Apollonia, des ramassages systématiques dans des carrés, délimités comme pour une fouille terrestre, ont permis de constituer une riche séquence allant du IV^e siècle avant J.-C. au VII^e siècle après J.-C. et qui donne une idée précise des importations mais aussi de la production locale, trop négligée jusqu'ici, sous l'appellation un peu vague de « céramique locale. » A Leptis Magna et à Sabratha, des zones de décharges ont été identifiées à l'entrée des ports, et donnent une idée intéressante sur les périodes de trafic intense que ces ports ont connues. De plus, à Leptis Magna, l'entrée primitive du port se trouvait non pas à l'emplacement qui fut le sien à partir de Septime Sévère, au début du III^e siècle après J.-C., mais plus à l'ouest, au débouché de deux îlots colmatés ensuite lors de la construction du port sévérien. Ainsi, l'entrée primitive du port est confirmée par les trouvailles de céramiques, et l'arrêt des trouvailles, à la fin du II^e siècle après J.-C., marque la date des grandes transformations du port de Leptis Magna.

Dans le domaine des œuvres d'art, je me bornerai à rappeler l'importante découverte d'un dépôt de marbres, effectuée par la Mission archéologique française à Apollonia en 1998 dans un ancien vivier, désaffecté à la fin de l'Antiquité, dans une zone proche du port et alors émergée. Ce dépôt avait fourni à la Mission britannique de Nicholas Flemming une statue de satyre provenant d'un trapézophore, mais la recherche s'était ensuite interrompue. La Mission française a pu retrouver dans ce même dépôt un Dionysos ivre que soutenait le petit satyre trouvé par les Britanniques. Mais surtout ce dépôt a livré une tête de Ptolémée III en marbre, plus grande que nature, et qui représente aujourd'hui le plus beau portrait de ce roi qui nous soit parvenu. Cette tête est un acrolithe qui était complété par du stuc pour l'arrière de la calotte crânienne, et qui était peut-être placé sur un corps en bois revêtu de draperies. Telle quelle, la statue devait avoir près de 4 m de haut et faire partie du décor d'un temple où le roi divinisé était *theos synnaos* d'une divinité locale. A la chute de la monarchie lagide, la statue, et en tout cas l'acrolithe, rejoignit un dépôt à ciel ouvert, ce qui explique les incrustations de *terra rossa* que la surface du marbre permet encore d'observer en dépit du long séjour sous les eaux. En effet, la face de la tête était engagée dans un compost d'algues décomposées, et la surface du marbre n'a pas subi le moindre dommage. Nous avons là un bon exemple de la richesse des eaux libyennes en pièces de premier ordre, et tous les espoirs sont donc autorisés pour des recherches futures.

La Libye dispose donc non seulement d'une façade maritime étendue, — plus de 2000 km —, mais aussi d'eaux riches en vestiges architecturaux ou en objets de valeur. La connaissance scientifique ne peut que gagner à une exploration systématique et approfondie de ces côtes. Mais, au-delà de l'aspect scientifique, les développements de la vie moderne commencent ici aussi à poser des questions importantes aux aménageurs et aux scientifiques. La Libye est entrée à son tour dans l'ère de la mondialisation. Son développement économique s'accélère. L'aménagement industriel, et plus simplement l'aménagement des agglomérations côtières, font que des sites antiques peuvent se trouver menacés ou même détruits avant d'avoir été répertoriés. Le législateur n'a pas ignoré ces questions qui deviennent lancinantes. La loi libyenne fait obligation aux aménageurs, notamment aux aménageurs industriels, de procéder à un contrôle à leurs propres frais, sous la supervision du Département d'Archéologie, et de recourir à des archéologues qualifiés. Cette règle, qui vaut pour les sites terrestres, s'applique également au domaine sous-marin. C'est ainsi qu'en 2003, à l'occasion de la préparation du port gazier de Mellita, à l'ouest de Sabratha, le Département d'Archéologie a demandé à la Mission archéologique française d'intervenir avant le début des travaux envisagés par l'aménageur. Une campagne de plusieurs mois a permis de repérer des sites de naufrages qui allaient de l'Antiquité tardive au début du xx^e siècle. Avec l'aide d'archéologues locaux, la Mission française a pu retirer du site une tonne de matériel qui a été inventorié et déposé dans une réserve. A l'issue de cette campagne, un rapport a été établi et remis au Département d'Archéologie et à l'aménageur, concluant que les données recueillies étaient suffisantes, et qu'il n'y avait pas lieu de rejeter l'implantation industrielle prévue. Le Département d'Archéologie a retenu ces conclusions et a donc autorisé l'aménagement prévu, qui a depuis été réalisé. La Libye, consciente de ses devoirs et de ses droits, agit donc avec sagesse et discernement en vue de la protection et de la valorisation de son patrimoine archéologique sous-marin.

André LARONDE

Membre de l'Institut

Directeur de la Mission archéologique française en Libye

BIBLIOGRAPHIE

- André LARONDE, Apollonia, Archéologie et Histoire, *Journal des Savants*, 1996, pp. 1-47.
- André LARONDE, le port de Leptis Magna, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1988.
- André LARONDE, *Leptis Magna. La splendeur et l'oubli*, Paris, 2005.
- Pietro ROMANELLI, *Leptis Magna*, Rome, 1925.

TABLE DES MATIÈRES *

Allocution de bienvenue par Elisabeth BRÉAUD.....	11
Allocution d'ouverture par Robert CALCAGNO	15
Ouverture du colloque par Mounir BOUCHENAKI.....	19
Abdelaziz TOURI, Pour une Méditerranée plus équitable	25
Marie-Françoise COUREL, La Planète bleue.....	35
Maria Teresa VERDA SCAJOLA, Introduction à la première table ronde	47
Youssef BENCHEQROUN, Le Projet Tanger Med	51
Naguib AMIN et Bernard SALOMÉ, Intégration des projets de gestion archéologique sous-marine dans le cadre d'un développement culturel de la ville d'Alexandrie	61
Marc MAYER OLIVE, Le port de Barcelone entre la ville et la mer	67
Marie-Paule ROUDIL, L'activité de l'UNESCO face au « problème Venise » : fragilité de la lagune, équilibre éco- logique menacé, patrimoine culturel en péril.....	77
Pascal ARNAUD, Le paysage culturel maritime antique : pro- blèmes d'exploration et de valorisation d'un patrimoine complexe	87
Roberto PETRIAGGI et Barbara DAVIDDE, Restauration sub- aquatique : le bilan de cinq années de travaux expérimen- taux de l'Institut central pour la restauration dans le parc archéologique de Baïa (Naples).....	105

* Nous n'avons pu recevoir à temps les textes de la conférence de Monsieur Mohammed Béji BEN MAMI « La mise en valeur des sites archéologiques côtiers de Tunisie » et de Monsieur Mustafa El TAYEB «Connaissances pour un Développement durable ».

S.E.M. Emilio MARIN, La préservation et la conservation de la zone archéologique côtière de Split. Deux expériences personnelles : Salona et Naronna	117
Alain d'IRIBARNE, Favoriser une appropriation du patrimoine à travers des sites WEB : l'exemple du projet Strabon ...	127
S.E.M. Bernard FAUTRIER, Monaco, un exemple pratique : la réserve sous-marine et sa préservation dans le cadre des projets d'urbanisation en mer	141
Lucien CHABASON, La protection de la biodiversité marine et côtière en Méditerranée	149
Gabi KHALAF, L'impact de la marée noire sur l'écosystème marin et côtier au Liban	153
Paula MOSCHELLA, Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) : à l'œuvre pour la conservation de la biodiversité	167
Gilles BOEUF, Quel avenir pour la biodiversité en Méditerranée ?	181
Yasar YILDIZ, Le patrimoine culturel sous-marin de la Turquie	205
Katerina DELLAPORTA, La préservation des Antiquités subaquatiques en Grèce : mesures législatives et problèmes de protection	211
Jean-Luc MASSY, Soixante années d'archéologie sous-marine en Corse	221
Jasen MESIC, Le patrimoine culturel sous-marin en république de Croatie : protection, gestion et perspectives ...	233
André LARONDE, Le patrimoine archéologique sous-marin en Libye	247
Ismail SERAGELDIN, Villes, patrimoine et développement durable en Méditerranée	259
Synthèse du colloque par Mounir BOUCHENAKI	269
Allocution de clôture par Élisabeth BRÉAUD	277
Les participants	279
Remerciements	283
Table des Matières	285